

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2025 MIX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

03 MARS 2025



MOTO-CLUB: Crestois

E-MAIL: daniel.veyrie@gmail.com

TÉLÉPHONE: 0684682175

ORGANISATEUR TECHNIQUE:

N° D'ÉPREUVE FFM: 185

DATE: 04/05/2025

LIEU: Les Sétérées CREST - VAUNAVEYS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course _____ REY Jean-Paul Licence : 109983
Président du Jury ou Arbitre* _____ CAILLAT Jean - Pascal Licence : 031733
Membre du Jury _____ AVET Justine Licence : 220221
Membre du Jury _____ VEYRIE Daniel Licence : 023859
Commissaire technique responsable - ARRAZON Ludovic Licence : 038083
Responsable du chronométrage _____ PERRET Bénédicte Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
65cc	7	11	65cc	45,00€
125cc	13	-	125 2T	55,00€
MX1	15	-	450 cc	55,00€
MX2 A	15	-	250 4T	55,00€
MX2 B	15	-	250 4T	55,00€
VETERANS	40	-	125cc - 250 cc - 450 cc -etc..	55,00€



RÈGLEMENT PARTICULIER 2025 MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : *obligatoires* : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, *fortement recommandés* : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr VAHICHE Marc		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	CREST	Temps de trajet (en min)	10 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Les Sétérées	Longueur du circuit	1350m
Adresse	26400 CREST	Largeur minimum de la piste	6m
		Largeur de la grille	35m
		Longueur de la ligne droite de départ	70m
		Nombre d'OCP*	16

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **42.**

En manche : **42.**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...

*Officiels Commissaires de Piste

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **23/01/2025**



**MOTO-CLUB
CRESTOIS**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **03 MARS 2025**

LIGUE MOTOCYCLISTE
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 16 Chemin de l'Île Neuve
 26600 LA ROCHE DE GLUN
 Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE :
NUMÉRO :

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Crestois

DATE: 04/05/2025

LIEU: Les Sétées CREST - VAUNAVEYS



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16h00 - 19h30	Contrôles administratifs	Samedi	3h 30
16h - 19h30	Contrôles techniques		
6h30 - 8h00	Contrôles administratifs	Dimanche	1h30
6h30 - 8h00	Contrôles techniques		
8h00 - 8h10	Essais Libres	125cc	10mn
8h10 - 8h20	Essais Libres	MX2 A	10mn
8h20 - 8h30	Essais Libres	MX1	10mn
8h30 - 8h40	Essais Libres	65cc	10mn
8h40 - 8h50	Essais Libres	MX2 B	10mn
8h50 - 9h00	Essais Libres	Vétérans	10mn
9h15 - 9h30	Essais Chronométrés	125cc	15mn
9h30 - 9h45	Essais Chronométrés	MX2 A	15mn
9h45 - 10h00	Essais Chronométrés	MX1	15mn
10h00 - 10h15	Essais Chronométrés	65cc	15mn
10h15 - 10h30	Essais Chronométrés	MX2 B	15mn
10h30 - 10h45	Essais Chronométrés	Vétérans	15mn
11h10 - 11h30	Manche 1	65cc	12mn + 1T
11h30 - 11h55	Manche 1	125cc	15mn + 1T
	Repas		
13h15 - 13h40	Manche 1	MX2 A	15mn + 1T
13h40 - 14h05	Manche 1	MX1	15mn + 1T
14h05 - 14h30	Manche 1	MX2 B	15mn + 1T
14h30 - 14h55	Manche 1	Vétérans	15mn + 1T
14h55 - 15h15	Manche 2	65cc	12mn + 1T
	Entracte		20mn
15h35 - 16h00	Manche 2	125cc	15mn + 1T
16h00 - 16h25	Manche 2	MX2 A	15mn + 1T
16h25 - 16h50	Manche 2	MX1	15mn + 1T

RÈGLEMENT PARTICULIER 2025

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Crestois

DATE: 04/05/2025

LIEU: Les Sétérées CREST - VAUNAVEYS

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16h50 - 17h15	Manche 2 <input type="checkbox"/>	MX2 B	15mn +1T
17h15 - 17h40	Manche 2 <input type="checkbox"/>	Vétérans	15mn +1T
17h50 - 18h15	Finale <input type="checkbox"/>	125cc - MX2 A - MX1	15mn +1T